

DE LA
RESURRECTION
DE NOSTRE SEIGNEUR
IESVS-CHRIST.

SERMON CINQUIESME.

Sur les versets 46. 47. du Chap.
XXIV. de l'Evangile selon
S. LVC.

46. *Et il leur dit, il est ainsi écrit, & ainsi falloit, que le Christ souffrist, & ressuscitast des morts le troisieme jour.*

47. *Et qu'on preschast. en son nom la repentance, & la remission des pechez par toutes nations, en commençant depuis Ierusalem.*



HERS FRERES;

Après avoir célébré la mémoire de la mort & de la resurrection de nôtre Seigneur Iesus Christ, & participé par sa grace au fruit de son sacrifice; à quoy sçaurions nous maintenant plus vilement;

ment, ou plus à propos appliquer nos entendemens, qu'à la meditation des causes, & des raisons de ces deux grands mysteres, & de la predication de la bien-heureuse nouvelle de nôtre paix avec Dieu, qui s'en est ensuivie ? Ce sera donc mes Freres, le sujet en la consideration duquel nous emploierons cette heure, s'il plaist au Seigneur, pour vous donner l'exposition & l'éclaircissement de ses paroles, que nous avons leuës ; où posant expressément la necessité tant de sa mort, que de sa resurrection, & de la predication, qui en a été faite dans le monde, il nous montre evidemment, que ces trois effets ont eu leurs causes & leurs raisons telles qu'il n'étoit pas possible, qu'ils n'eussent leur accomplissement ; & nous donne occasion de les rechercher & de les apprendre. Sur quoy nous avons d'abord à remarquer l'admirable sagesse du Seigneur Iesus en l'instruction de ses Apôtres. Car il la commença par leurs sens, comme par les premiers & les plus faciles & familiers instrumens de toute nôtre connoissance, leur aiant fait voir, ouïr, & toucher la verité de sa resurrection avant toutes choses. Et bien que la demonstra-

tion

tion sensible d'une si grande & si divine merveille suffist pour clorre la bouche à l'incréduité; néantmoins pour affermir leur foy; & leur faire reconnoistre, que cette mort & cette resurrección; qu'ils avoient veuës à l'œil, n'étoient rié moins, que des aventures fortuites, ou naturelles; outre la grandeur des choses mesmes qui le tesmoignoit assez, il leur mit puis apres en avant les predictions, qu'ils en avoient ouïes autrefois eux mesmes de sa propre bouche, & celles, que Dieu en avoit consignées dans ses anciens oracles, plusieurs siecles auparavant; d'où il paroissoit clairement, que tout cela étoit une œuvre du Dieu Souverain, ordonnée devant les temps en son conseil, gouvernée par sa Sapience, & administrée & executée par son invincible puissance. Puis afin de leur ôter l'étonnement, qu'il sçavoit bien qui resteroit encore apres cela dans leurs esprits, & pour calmer & arrester toute leur agitation sur un sujet si étrange, il leur declara enfin les raisons, qui avoient induit la sagesse de Dieu à vouloir, que son Christ souffrist la mort, & qu'il ressuscitast; le dessein pour lequel il l'avoit envoyé au monde, étant tel, que
pour

pour en venir à bout il avoit fallu de nécessité, que les choses arrivassent ainsi, & non autrement. Car apres ces trois éclaircissemens, il ne restoit plus de doute, ni de trouble dans les cœurs des Apôtres; le tesmoignage de leurs sens leur justifiant pleinement l'estre de la chose; les oracles des Ecritures les conveincant, que Dieu, dont la puissance est infinie, en étoit le vrai auteur; & la demonstration des raisons de ce mystere, leur en ôtant tout l'étonnement, & les satisfaisant si pleinement, qu'ils n'avoient plus qu'à adorer la bonté de Dieu, qui avoit daigné résoudre, faire, & executer pour nôtre salut, une œuvre si grande, & si pleine de raison & de sapsience, quelque étrange qu'elle semble d'abord à nos sens. C'est là la suite & le progres des enseignemens, que le Seigneur donna à ses Apôtres de la verité de ses mysteres; Et son exemple nous apprend, que c'est l'ordre qu'il faut tenir en la demonstration de son Evangile; commençant par le tesmoignage qu'en ont rendu les Apôtres, persuadez par la veüe & par l'atouchement des choses mesmes; puis y ajoutant la preuve conveincante, qui

s'en

s'en tire des prediCTIONS & des figures du Vieux Testament ; & enfin considerant son mystere en lui mesme, & en decouvrant la divinite, par la lumiere des raisons, qui s'y treuvent, & par la liaison & l'enchainure de toutes ses parties, n'y en aiant aucune, qui n'ait sa cause, d'où elle depend non moins evidemment, que necessairement. Le Seigneur vueille lui mesme nous *ouvrir l'entendement*, comme il fit autrefois à ses disciples, afin que nous puissions bien reconnoistre, & droitement comprendre & les oracles de ses Ecritures, & les raisons de la divine sagesse, qui reluisent clairement en son Evangile. Il dit donc ici à ses Apôtres ; *Il est ainsi écrit, & ainsi falloit-il, que le Christ souffrist, & ressuscitast des morts le troisieme jour. Et qu'on preschast en son nom la repentance, & la remission des pechez par toutes nations ; en commençant depuis Jerusalem.* Il parle de trois choses, comme vous voiez, de la mort du Christ, de sa resurrection, & de la predication de son Evangile. De ces trois choses les deux premieres étoient desja accomplies, quand il tenoit ce discours ; la troisieme, assavoir la predication de l'Evangile, ne l'étoit

352 *De la Resurr. du Seigneur* I E S V S.
l'étoit pas encore, mais le devoit estre en
bref, & le fut aussi en effet. Nous les
traitterons toutes trois par ordre, moienn-
nant sa grace; & examinerons ce qu'il en
dit, assavoir premierement, *qu'il est écrit*
qu'elles arriveroient ainsi qu'elles sont
arrivées; & secondement, qu'il *falloit* en
effet qu'elles arrivassent ainsi. Ce qu'il
dit, qu'il est *ainsi écrit*, se rapporte aux
divines Escritures du Vieux Testament;
où chacun de ces trois points avoit été
representé par la volonté de Dieu, &
par le ministere de ses Prophetes long-
temps avant l'evenement; & cela en
deux façons; premierement par divers
oracles; qui predisoient les uns plus clai-
rement, & les autres plus obscurement,
que chacune de ces choses arriveroit
en son temps; & secondement par les
types, & les symboles mystiques, qui les
avoient si proprement figurées, qu'étant
une fois arrivées, il est aisé de les y re-
connoître, & de s'appercevoir que le
dessein de la divine sâpience avoit été
de les y portraire. Mais ce qu'il ajoûte,
qu'il *falloit* qu'elles arrivassent *ainsi*, signi-
fie la liaison, que chacune de ces trois
choses avoit avecque les fins, causes, &
raisons,

raisons, d'où elle dependoit ; telle & si étroite, & si necessaire, qu'il n'étoit pas possible, qu'elles n'arrivassent point, ou qu'elles arrivassent autrement. Quant aux deux premieres, assavoir la mort & la resurrection du Christ, qu'il en ait été écrit dans les livres du Vieux Testament, c'est chose que nul fidele tant soit peu versé dans cette lecture ne peut ignorer; ces divins volumes étant tout pleins ou de predictions, ou de figures de l'un & de l'autre de ces deux grands mysteres; Et dautant que vous en avez souvent été entretenus, & qu'encore tout freschement nous vous en montrasmes leudy dernier sur les paroles precedentes un échantillon suffisant, nous ne nous y arresterons pas pour cette heure; & nous contenterons d'éclaircir & de justifier ce qu'en dit le Seigneur en second lieu qu'il falloit, que le Christ souffrist, & ressuscitast ainsi qu'il a fait. La prediction, que Dieu a faite, des choses dans ses Escritures, est un argument certain de leur evenement futur, parce qu'elle contient une declaration du conseil qu'il a pris, ou de les faire, ou de permettre qu'elles se fassent; de sorte que son conseil étant immuable,

& son ordonnance d'une execution infaillible, & sa parole d'une verité pure & inalterable; quelle que soit la cause & la raison des choses, qu'il a predites, il n'est pas possible, qu'elles n'arrivent tout ainsi qu'il les a predites. Mais la predition ne nous montre pas pourtant, quelle est leur nature en elles mesmes; parce qu'à parler proprement & exactement, les choses n'arrivent pas à cause qu'elles avoient été predites; mais au contraire, elles ont été predites, à cause qu'elles devoient arriver; étant clair, que Dieu avant que de les predire avoit desja résolu, qu'elles arriveroient, & que dans la lumiere de sa connoissance infinie elles sont avant que d'estre predites. Je confesse donc que de ce qu'il est écrit dans les anciens oracles, que le Christ souffriroit & ressusciteroit des morts, l'on peut tres bien conclurre, que cela devoit ainsi arriver, & que c'étoit la volonté, & le conseil de Dieu, qu'il arrivast. Mais cette connoissance n'arreste pas tout le mouvement de nôtre esprit; ni ne lui apprend pas tout ce qu'il desire sçavoir sur ce sujet. Il voit bien par là, que Dieu l'a ainsi voulu & résolu; mais il ne

il ne voit pas pourquoy il l'a ainsi voulu. Et la chose, dont il s'agit, étant infiniment étrange, & contraire aux communes apparences de la raison, assavoir que Dieu ait voulu que son Fils bien-aimé, la sainteté & la justice mesme, souffrist une mort si infame; & si douloureuse; ne pouvant nous figurer, qu'il ait consenti à un événement si incroyable, sans quelque grande raison, nous demandons quelle elle est; & recherchons ce que se peut estre, qui a induit le Seigneur à un tel conseil. Et là pour nous satisfaire, il faut de nécessité considerer la chose en elle mesme, & en sa propre nature; mettant à part les oracles, qui en ont prédit l'évenement. C'est donc-là, à mon avis, que Iesus Christ regarde en ce lieu; quand il dit, *qu'il falloit que le Christ souffrist & ressuscitast*; Dieu, dit-il, l'avoit ainsi voulu & ordonné, comme il paroist par les prédictions, qu'il en avoit données dans les Ecritures. Mais il ne l'a pas ainsi voulu ni ordonné sans raison; les fins, que se proposoit sa sagesse dans l'envoy de son Christ, requerant necessairement, que le Christ mourust & ressuscitast; il falloit que cela fust pour conduire à chef, l'œu-

356 *De la Resurr. du Seigneur IESVS.*
vre qu'il avoit entreprise. C'est-là le sens
des paroles du Seigneur. Remarquez pre-
mierement , qu'il ne dit pas simplement
qu'il falloit que *le Fils de Dieu souffrist*;
mais notamment qu'il falloit , que *le Christ*
souffrist. l'avouë que ces deux mots signi-
fient une mesme personne au fonds; mais
ils ne la signifient pas en la mesme sorte,
& sous une mesme consideration. Le *Fils*
de Dieu est simplement la seconde per-
sonne de la Trinitè; Le *Christ* est bien
cette mesme personne , mais vestuë de
nôtre chair & envoiëe au monde pour
nous sauver. Il n'est point de Chrétien,
qui doute que nulle necessitè n'obligeoit
Dieu d'envoier son Fils ici bas , ni de le
manifester en nôtre chair, ni de sauver le
genre humain, en nous delivrant de la
mort, où nous nous étions precipitez par
nôtre pechè. C'est un benefice que nous
ne devons tout entier, qu'à sa pure & vo-
lontaire amour ; & s'il eust voulu, nul
droit, nulle justice , nulle raison hors son
bon plaisir , ne l'eust empeschè de traiter
les hommes , comme il a fait les demons,
les laissant sans ressource dans leur per-
dition. Mais quand une fois Dieu flechi
par son amour envers les hommes , eut
resolu

resolu de donner son Fils , & de l'établir nôtre Christ , c'est à dire de le vestir de nôtre chair , & de lui imposer la charge de nous sauver ; apres ce dessein lié & formé, il a fallu que le Christ souffrist, & que le Pere y consentist; c'est à dire (pour exprimer cette verité avecque les termes de l'école) que la mort du Seigneur a été necessaire, non simplement, & absolument, mais presupposé en lui & en Dieu son Pere , le conseil & le dessein de sauver le genre humain. La raison en est evidente: Car les hommes étant separez de Dieu, & plongez en sa malediction & en la mort à cause de leurs pechez , il est clair, que pour les sauver, il a fallu de necessité leur procurer la remission de leurs pechez. Le Fils de Dieu aiant donc entrepris, par la charge de Christ, qu'il a receuë du Pere , de sauver les hommes , vous voiez que la fin & le dessein de cette charge l'a necessairement obligé à nous procurer la remission de nos pechez ; ce qui ne se pouvoit autrement , que par sa mort. Pourquoi non ? (me direz vous) Dieu flechi par la seule requeste & volonté de son Christ ne pouvoit-il pas nous remettre purement & simplement

358 *De la Resurr. du Seigneur* I E S U S :
nos fautes, sans obliger nôtre Sauveur à mourir? Le répons, que cela ne se pouvoit. Car comme Dieu est misericordieux, aussi est-il juste; & comme il est benin envers les hommes, aussi est-il le Juge de l'univers, & le protecteur, & le conservateur de ses loyx. Si la miséricorde l'encline à vouloir nôtre salut; la justice le porte à ne point permettre, que le pechè demeure impuni, & la sainteté de ses propres loyx violée. Car il a établi cette immuable & éternelle loy dans le monde, & en a mesme gravé le sentiment dans les ames de tous les hommes, que le pechè doit estre puni de mort. C'est une regle necessaire & universelle dans le monde raisonnable, qui ne souffre point d'exception. Christ donc pour sauver les hommes selon sa charge, & la volonté de la miséricorde du Pere, a necessairement souffert la mort, dont il avoit entrepris de nous exempter, & paié de son sang la pene, que nous devions, afin de nous en acquitter. Ne me dites point, que c'est borner la toute puissance de Dieu. Ce n'est pas moy, ni aucune creature, qui la retient dans ces bornes. C'est sa propre justice, sa sainteté, & sa verité. Et comme

ce n'est nullement nier sa toute puissance de dire, qu'il ne peut ni mentir, ni oublier sa benignité; ce n'est pas non plus la choquer de dire qu'il ne peut rien faire d'injuste. Or ce seroit une injustice de laisser le pechè sans punition. Tant s'en faut, que ce soit une impuissance, de ne pouvoir mourir, ni mentir, ni faire quelque injustice; que tout au contraire c'est une foiblesse & une impuissance bien grande d'estre capable de quelqu'une de ces choses. Ne me reprochez point non plus, que c'est outrager la Sapience de Dieu, de l'attacher à ce seul moien de nous sauver. C'est en sa parole, la vraie école de sa sagesse, que nous avons appris ^{Luc 24.} cette verité. Car outre ce que le Seigneur ^{26.} dit ici expressement, & en deux autres ^{Jean 3.} lieux encore qu'il *falloit qu'il souffrist*; son Apôtre presuppôse evidemment en divers lieux cette mesme necessité; Comme en l'Épître aux Romains, où de ce que nul ^{Rom. 1.} des hommes n'a peu estre justifié par la ^{2.} loy, il conclut, qu'il faut que nous soions ^{3.} justifiés par le sang de Christ; & en l'Épître aux Ebreux, où de ce que les sacrifices ^{4.} Mosaiques n'ont peu nous purifier réellement de nos pechez, il induit, qu'il a

fallu, que nous fussions purgez par le sacrifice de la croix de Iesus Christ; & de ce qu'il ne reste plus de sacrifice pour ceux, qui pechent volontairement, il prouve qu'il n'y a plus d'esperance de pardon pour ceux, qui sont tels; preuves toutes vaines & sans force, si vous ne presupposez, qu'il n'est pas possible, que Dieu justifie les hommes, & leur pardonne leurs pechez, si premieremēt ils n'ont été expiez par la satisfaction de la justice, & par l'execution de la pene qu'ils meritent. A quoy se rapporte encore ce que le mesme Apōtre dit, que Dieu a établi nôtre propitiation au sang de Christ, *afin de demontrer sa justice.* Car comment at'il fait paroistre sa justice en l'effusion de ce sang pour nos pechez, si sa justice ne requeroit pas necessairement que le pechè fust expiè par le sang, c'est à dire par le supplice, qu'il merite?

Ajoutez à cela, que l'Escriture enseigne par tout, que Dieu a excellemment montrè son amour envers nous en livrant son Fils à la mort pour nous; ce qui semble ne pouvoir subsister, si la remission de nos pechez, pour laquelle il est mort, ne requeroit point qu'il mourust,

pouvant

Ebr. 10.

I. 4. 5. 6.

7. 8.

Ebr. 10.

26. 27.

Rom. 3.

24.

Jean 3.

16.

Rom. 5.

8. & 8.

31.

pouvant nous estre donnée par la pure liberalité de Dieu sans aucune satisfaction. Enfin outre ces enseignemens de l'Écriture , cette verité reluit encore dans le commun & universel sentiment des nations , qui ont presque toutes immolé des victimes , & répandu du sang, non d'animaux seulement , mais d'hommes mesmes, pour obtenir de la divinité la paix & la remission de leurs crimes; signe evident, qu'elles avoient cette persuasion fichée bien avant dans leurs cœurs , qu'il n'est pas possible, que Dieu laisse le peché des hommes impuni, ni que sa justice demeure sans estre satisfaite par la mort ou du pecheur mesme, ou de quelque autre en sa place. D'où paroist clairement que le Christ aiant entrepris de nous procurer envers Dieu la remission de nos pechez pour nous sauver, cela ne se pouvant sans satisfaire sa justice en souffrant la pene de nos pechez ; *il a fallu* , comme il dit ici lui mesme, qu'il souffrist ; c'est à dire qu'il mourust pour nous en la croix. Mais la necessité de sa resurrection est encore plus evidente, que celle de sa mort; selon ce que dit expressement Saint Pierre,

qu'il

362 *De la Resurr. du Seigneur IESVS.*
qu'il n'étoit pas possible, qu'il fust retenu en
la mort. Car étant un homme celeste,
comme celui qui avoit été conçu par la
vertu du Saint Esprit, & étoit par con-
séquent immortel dans la vraie & origi-
nelle constitution de sa nature; apres
avoir satisfait à ce que sa charge avoit
requis de lui, qu'il mourust pour nous,
il a fallu de necessité, qu'il reprist la vie,
qu'il n'avoit dépoüillée, que pour cette
occasion. Joint que son innocence tres-
parfaite, & la souveraine sainteté, dont
sa mort mesme avoit été une œuvre, &
un fruit divin, ne permettoient pas, qu'il
demeurast dans la mort plus long-temps,
que l'avoit requis l'expiation de nos pe-
chez. D'où s'ensuit qu'ayant accompli
cette expiation, la justice de Dieu mes-
me, comme étant deormais pleinement
satisfaite, avoit interest de le relever
de la mort. Autrement l'une de ses loyx
fondamentales, qui ordonne la vie &
l'immortalité à l'innocence & à la par-
faite sainteté, fust demeurée enfrainte
& violée; ce qui est tout a fait impossible.
De plus, la charge du Christ vouloit ne-
cessairement, qu'il fust ressuscité en une
vie celeste & immortelle apres avoir
souffert

souffert la mort. Car il est evident, que s'il fust demeurè dans la mort, il n'eust pas été possible, ni qu'il nous eust donnè en sa personne, le patron de nôtre gloire, dont la resurrection est la principale partie, ni qu'il nous eust envoiè le Saint Esprit des cieux pour nous enseigner & consoler, ni qu'il eust porté le sang de son sacrifice dans le sanctuaire non fait de main, ni qu'il se fust assis sur le trône de son regne à la dextre du Pere, ni que de là il eust gouvernè, conservè, & conduit son Eglise à la bien-heureuse immortalité; choses, qui sont toutes évidemment de l'office du Messie. Soit donc conclu, qu'il a fallu, qu'il ressuscitast des morts, non seulement par ce que cela avoit été predict, mais aussi par ce que la nature de la chose mesme le requeroit necessairement. Aiant ainsi justifié la necessité & de la mort, & de la resurrection de nôtre Sauveur, reste le troisieme point; à sçavoir la predication de l'Evangile par toutes les nations, que le Seigneur exprime en ces mots, qu'ainsi est-il écrit, & qu'ainsi faut il, que l'on presche au nom du Christ la repentance, & la remission des pechez par toutes les nations, en

sommen-

364 *De la Resurr. du Seigneur IESVS.*
commençant depuis Ierusalem. Premiere-
ment il est evident, que par ces paroles
il signifie l'Evangile , qui n'est autre
chose , que la predication de la repen-
tance & de la remission des pechez, faite
au nom du Christ mort & resuscité pour
nous. Cette predication a deux parties,
comme vous voiez. L'une est la pro-
messe, qu'elle nous *fait de la remission de*
nos pechez ; en quoy est aussi compris,
comme une necessaire & inseparable
suite , le don du Saint Esprit pour nous
sanctifier & consoler , & celui de la vie
eternelle. L'autre est la stipulation du
devoir, ou de la condition , qu'elle nous
demande pour recevoir ce grand bene-
fice de Dieu ; c'est que nous nous repen-
tions de nos mauvaises voies , & nous
convertissions à Dieu ; en quoi est enclo-
se la foy ; la premiere & principale par-
tie de la repentance Evangelique, & qui
seule , à parler proprement & exacte-
ment , est la condition de la nouvelle al-
liance. Il est vrai , que sous la dispensa-
tion Mosaique les Prophetes preschoiēt
aussi la repentance & la remission des
pechez ; & mesme en quelque sens *au*
nom de Christ ; étant clair , que toute la
remission,

remission, grace & faveur, que les ministres de Dieu ont jamais promise aux hommes de sa part, est fondée sur la mort du Christ, & que jamais il n'y eut, & n'y aura autre *Nom*, donné aux hommes ^{Act. 4.} sous le ciel *par lequel il nous faille être sau-* ^{12.} *vez.* Neantmoins par ce que la personne du Christ n'avoit pas encore été manifestée, comme elle a été en la plénitude des temps, de là vient que l'Écriture restreint particulièrement au temps de cette manifestation la predication faite *au nom du Christ.* Et à la verité ce fut proprement alors, que la grace fut en tout sens preschée *en son nom.* Car outre que cette grace annoncée maintenant aux hommes depend de la mort & du sacrifice de Christ (ce qui convenoit aussi à celle, que l'on preschoit durant les siècles precedens) il y a ceci de particulier en l'Évangile; premierement que la raison, qu'a cette grace en la mort & en la resurrection de Christ, est clairement & expressement déclarée; au lieu que jadis elle étoit ou teüe & supprimée entiere-ment, ou du moins tres-obscurément représentée; secondement, qu'au lieu que les premiers ministres n'étoient sim-

plement

plement envoiez, que de la part de Dieu; & ne parloient que de lui & de son nom; sans dire nulle part, que le Christ leur eust donné leur charge; maintenant les Predicateurs de l'Evangile se nomment expressement *Ministres de Christ*, & parlent aux hommes, de sa part, & par son commandement; comme de celui, qui les a envoiez, & leur a prescrit la regle de leur ministere, & promis de ratifier tout ce qu'ils feront en son nom. Leur charge depend tellement de lui, que c'est par maniere de dire pour lui & en sa place, qu'ils preschent, étans ses Lieutenans & ses ambassadeurs; *Nous sommes* dit l'un d'eux, *ambassadeurs pour Christ; Nous supplions pour Christ, que vous soiez reconciliez à Dieu.* D'où vient, que l'Ecriture attribué à Iesus Christ mesme la predication de ses serviteurs, disant; qu'il a evangelizé la paix aux Gentils; non qu'en personne il leur eust presché l'Evangile; (Car il ne sortit point de la Judée durant les jours de sa chair, à raison dequoy il est aussi nommé *ministre de la circoncision*) mais parce qu'il leur avoit fait porter cette bonne & heureuse nouvelle de la bouche de ses Apôtres; selon

2. Cor. 5.
20.

Ephes. 2.
17.

Rom. 15.
8.

la regle de droit, que chacun est estimé avoir fait, ce qu'il a fait par un autre. Il y a encore deux autres differences entre la predication legale, & l'Evangelique, ici expressement touchées par nôtre Seigneur; l'une qu'au lieu que celle-là ne s'adressoit, qu'au seul peuple des Juifs, celle-ci, comme il dit, a été portée à toutes les nations du monde; L'autre, que la première commença en la montagne de Sinaï; au lieu que l'Evangelique a commencé en Ierusalem, comme dit ici le Seigneur. Sur quoy vous avez à remarquer en passant un illustre enseignement de la verité & de la divinité de Iesus Christ. Car quand il tint ce discours à ses disciples, les choses, qu'il predict, non seulement n'étoient pas encore ni faites, ni commencées, mais il n'y avoit mesme aucune apparence humaine, qu'elles se peussent faire. Les nations étoient toutes plongées dans le Paganisme, & irreconciliablement séparées d'avecque le peuple de Dieu, tant par leur propre averfion, que par la barriere de la loy, qui sembloit insurmontable; jusques-là, que les Apôtres mesmes, encore long-temps depuis, les avoient en horreur, & n'o-

soient

soient les approcher, ou leur parler. Et les Juifs, & notamment ceux de Ierusalem, brûloient de haine & de fureur contre le nom de Iesus; & s'il y en avoit eu quelques-uns moins animez contre lui, l'infamie de sa croix avoit éteint en eux tout ce qu'ils pouvoient avoir eu de bonne volonté pour lui. Ses disciples mesmes, qui étoient destinez pour les ministres & les executeurs de cette merveille, y étoient si mal disposez en toutes sortes, qu'il ne paroissoit aucune étincelle de raison d'attendre d'eux un si grand effet. Et neantmoins vous voiez, qu'au milieu de toutes ces impossibilitez apparentes, Iesus Christ ne laisse pas de dire, que cela sera; & ne le dit pas mesme simplement; mais dit, qu'il faut que cela soit; en parlant clairement côme d'une chose certaine, infaillible, necessaire, & inévitable. Et l'effet montra peu apres, qu'il disoit vrai; la divine puissance aiant tellement aplani toutes ces montagnes de difficultez & d'impossibilitez, qui dans la nature des choses mesmes, s'opposoient de toutes parts à la predication de l'Evangile, qu'il fut presché à toutes Nations, en cōmençant depuis Ierusalé,

precise-

precisement comme l'avoit asseuré nôtre Iesus. D'où pouvoit-il avoir appris une telle verité, avant qu'elle fust arrivée, si ô de Dieu, dans le seul conseil duquel elle subsistoit alors? Et cela induit clairement, ou qu'il étoit Dieu mesme, comme nous le croions, ou que du moins il étoit véritablement envoié de Dieu; ce qui suffit pour montrer la verité & divinité de sa doctrine, contre les infideles & les impiés. Mais considerons maintenant les deux choses qu'il dit de cette predication de son Evangile; l'une qu'il est écrit, qu'elle se fera; & l'autre qu'il faut qu'elle se face. Pour la premiere, elle est evidente par les Escritures du Vieux Testament, où nous treuvs predict. & representé en diverses sortes, tout ce que dit ici le Seigneur. Car premierement, que la repentance & la remission des pechez deust estre preschée au nom du Christ, il n'y a presque aucun oracle touchant le Messie, qui ne le signifie, ou clairement, ou obscurément; Comme quand l'Escriture proteste dés l'entrée que *la semence* Gen 3.
de la femme brisera la teste du serpent, & peu 15. Gen 22.
 apres que cette meême semence sera la 18.
 benediction des nations; étant evident,

que sans la remission de nos pechez , ni la defaite du diable , ni la benediction des hommes ne peut avoir aucun lieu. Ailleurs Dieu predisant l'alliance , qu'il a traittée avec son peuple par le moien du Messie ; *Je leur pardonnerai leur iniquité, dit-il, & ne me souviendrai plus de leur peché.* Mais Esaye nous suffit , predisant expressement , que le Messie *en justifiera plusieurs par la connoissance, qu'ils auront de lui; qu'il evangelizera aux pauvres, & publiera delivrance aux captifs, & aux aveugles le recouvrement de la veüe, qu'il mettra en liberté, ceux qui sont foulez, & publiera l'an agreable du Seigneur.* Et ce mesme Prophete voiant desja en esprit les Apôtres travaillans à cette sainte œuvre , s'écrie quelque part tout ravi de joie, *O que les pieds sont beaux de ceux qui evangelisent la paix, & qui publient le salut, disant à Sion, Ton Dieu regne!* Et quant aux figures, les expiations legales des sacrifices Mosaïques ne representoient toutes autre chose , que cette remission des pechez , meritée aux croians par la mort du Christ, & annoncée aux hommes en son nom par ses ministres. Secondement les mesmes Escritures avoient aussi clairement predit ce qu'ajoute ici le

Seigneur,

Ier. 23.

34.

*Es. 53. 11.**Es. 61. 1.**Es. 52. 7.*

Seigneur, que cét Evangile du Christ seroit annoncé, non aux Juifs seulement, mais à toutes les Nations. Que se peut-il dire de plus expres, que cet illustre oracle d'Esaye, où Dieu le Pere parlant au Messie, *C'est peu de chose, dit-il, que tu me sois serviteur pour rétablir les tribus de Jacob, & pour restaurer les desolations d'Israël. Je t'ai mesme donné pour lumiere aux nations, afin que tu sois mon salut jusques aux bouts de la terre?* A quoy il faut ajoûter tous les lieux où est predite la vocation des Gentils sous le Messie; *J'appellerai mon peuple celui, qui n'est point mon peuple. Je te donnerai les nations pour ton heritage.* Et en Daniel, *Tous peuples, nations, & langues lui serviront. Mon nom sera grand entre les Nations depuis l'Orient jusques en Occident.* Ionas, preschant la repentance à ceux de Ninive au sortir du ventre de la balene, figura ce qu'avoit predit Esaye, & que nous raconte l'histoire Chrétienne, que Jesus sorti du tombeau a annoncé aux Gentils par la bouche de ses Apôtres la grace & la remission en croiant, & se repantant de leurs pechez. Enfin nous treu-
vons encore clairement predit dans les mesmes Ecritures ce qu'ajoûte le Seigneur

Es. 49. 6.

Os. 2. 23.

Ps. 2.

Dan. 7.

4.

Malac. 1.

en troisieme lieu, que cette predication de son Evangile commencera en Ierusalem. Esaye, & Michée le prononcent expressément, *La loy*, disent ces deux Prophetes, *sortira de Sion, & la parole du Seigneur de Ierusalem*; appellant l'Evangile *la parole de Dieu*, selon le stile des Ecritures. David l'avoit signifié long-temps avant eux, bien qu'un peu plus obscurément; *Le Seigneur*, dit-il parlant au Messie, *transmettra de Sion le sceptre de ta force*; c'est à dire ton Evangile, ta parole; le vrai sceptre de la puissance de ce divin Roy. A quoyse rapporte semblablement, ce qui est dit en Esayé, en parlant du Messie, que c'est en Sion, que Dieu *fondera cette pierre precieuse, ou éprouvée*; & ce qu'ailleurs encore ce mesme Prophete, donne à Sion, ou à Ierusalem la qualité & la charge d'annoncer de bonnes nouvelles, & d'evangelizer aux autres la venuë de nôtre Dieu; signe evident que c'est à cette ville-là, que ce grand salut devoit estre premierement presché; pour estre de-là, comme de son centre, répandu au long & au large jusques aux bouts du monde. Ainsi voiez vous maintenant combien est veritable ce que le Seigneur dit ici, qu'il étoit écrit,

écrit, que son Evangile seroit presché à toutes nations en commençant depuis Ierusalem. Mais ce qu'il ajoute, qu'il falloit, que cela fust ainsi, n'est pas moins evident. Car si vous considerez, ce Christ promis de Dieu dans ses Ecritures, tel qu'il nous y est representé, vous reconnoistrez aisement que sa nature, & sa charge, & sa dignité requeroient necessairement, que son Evangile fust ainsi presché, en commençant par Ierusalem, & suivant puis apres aux autres nations. Premierement ce Messie devant brizer la teste de l'ancien serpent (c'est à dire de Satan) & apporter à ses sujets la remission de leurs pechez, & une abondante connoissance de Dieu, & les convertir à son service, & leur reveler sa justice & sa redemption, & en un mot leur communiquer son salut, comme il paroist par toutes les anciennes Ecritures, & son peuple devant estre aussi un peuple de franc vouloir, comme chante le Psalmiste ; il Pf. 110. 3. est clair par mesme moien, que ce sien empire spirituel a deu s'établir, non à coups d'épées, & à force d'armes, comme l'ont sottement & impertinemment resvé les Juifs; ni par la terreur des inquisitions,

ou par la violence d'une domination mondaine, comme se l'imaginent mal à propos quelques uns des Chrétiens; mais par la persuasion de la predication, & par la douceur de l'enseignement, comme le pose ici le Seigneur; en publiant sa grace, & en exhortant les hommes à la repentance, & au vrai service de Dieu, en son Nom. Secondement le Messie aiant été promis premièrement à Israël; & puis en suite aux Nations; qui ne voit, qu'il a fallu pour le sacrer en Sion, & l'y faire seoir sur le trône de David, que la predication de son Evangile commençast en Ierusalem, & que ce divin sceptre de sa force y fît ses premiers exploits? & que de-là il se tournast aux autres peuples pour les amener sous son joug de paix, & leur faire part de la benediction, que les anciens oracles disent notamment, que toutes les nations de la terre auront en lui? C'est précisément ce qu'entend ici le Seigneur, & qui selon sa parole, & par son ordre arriva quelque temps apres; quand ses Apôtres, revestus de la vertu de son Esprit, prescherent son Evangile premièrement en la ville de Ierusalem;

puis

Pf. 2.6.
Et 1.2.
II. 13.

Gen. 22.
78.

puis en suite aux Gentils avec un succez miraculeux. Voila, Freres bien-aimez, ce que nous avons à vous dire sur ce texte, & de la mort, & resurrection du Seigneur Iesus, & de la predication de son Evangile dans le Monde. Meditons le attentivement, & l'imprimons profondement dans nos memoires, & dans nos cœurs, pour en tirer les riches utilitez, qu'il contient, tant pour nôtre edification, que pour nôtre consolation. Embrassons premierement l'invincible preuve de la verité de la doctrine Chrétienne, que nous fournit cét admirable rapport, qu'elle a & avecque les oracles & les figures du Vieux Testament, & avecque la nature des choses mesmes. Retenons fermement cette demonstration, & l'opposons constamment, comme un bouclier impenetrable, à l'insolence des profanes, aux menuës chicaneries de l'impieté, aux doutes & aux froideurs de l'incrudulité, & à tous les sofismes de l'enfer, & du monde. Car je vous prie, quelle religion, quelle discipline, quelle philosophie, & quelle sapsience y eut-il jamais entre les hommes semblable à celle ci? dont les mysteres aient été &

predits par les oracles de Dieu, & figurez par ses institutions & dispositions, mil, & deux mille ans, avant qu'elle fust preschée? dont tous les enseignemens s'accordent parfaitement, & avecque les plus anciennes, les plus venerables, & les plus diuines Escritures de l'univers, & avecque toutes les lumieres de la nature des choses mesmes? De qui peut estre sinon de Dieu, ce Christ, dont il a pris le soin de predire & de porter en tant de façons, toute la dispensation, tant de siecles avant sa venuë? Et quelle peut estre sinon veritable & celeste, une predication, que le ciel avoit promise, & à laquelle il avoit de si bonne heure preparè nôtre creance, & que la terre a receuë, malgré tous ses efforts contre elle, & qui se treuve au fond toute telle qu'il nous la falloit pour nôtre salut? n'étant pas possible d'accorder, sans la poser, ni la justice de Dieu avec sa misericorde, ni le bon-heur des hommes avecque le present état de leur nature, ni les veritez, que nous connoissons & croions toutes également, les unes avecque les autres? Ce seul Iesus, mort & ressuscité pour nous, met la paix par tout. Il illumine
seul

feul toutes les tenebres de la nature , & toutes les obscuritez des antiquitez de l'Eglise. Il reconcilie feul le ciel avecque la terre, les hommes avec Dieu, nos desirs avecque nos sentimens. Recevons-le donc pour le vrai Profete du monde, & pour l'unique Docteur du genre humain. Et adorons en suite la souveraine pureté de la justice de Dieu, qui a mieux aimé voir mourir son Fils, & verser tout son sang sur une croix, que de laisser le peché impuni; & son ineffable & incomprehenfible amour envers nous, qui l'a fait consentir à livrer pour nôtre rançon une vie, qui lui étoit si chere, plutôt que de nous laisser perir. La justice s'opposoit à la grace, que sa bonté nous vouloit faire; Il faut, disoit-elle à Dieu, que ton Fils meure, si tu veux sauver les pecheurs. O Dieu eternal ! où est la creature, soit terrestre, soit celeste, qui se treuvant serrée entre ces deux necessitez, ne preferast son sang à celui de l'étranger ? l'innocent au criminel ? le saint au pecheur ? & qui n'aimast mieux voir perir pour jamais tout ce qu'il y a de coupables, que de permettre que leur salut coûtast la moindre souffrance, ou la moindre infamie à une personne si intime

intime & si chere ? Iugez de combien l'amour , que Dieu nous porte , surpasse tout ce que nous avons de plus tendres compassions envers les miserables ; puis qu'en cette rencontre il n'a pas épargné le Fils de sa dilection pour nous racheter du dernier & eternel mal-heur , qui sans cela nous étoit inevitable. Mais pensez aussi combien est execrable l'ingratitude des incredules , qui méprisent opiniâtement une grace, qui coûte si cher à Dieu, foulant indignement aux pieds ce grand mystere de son amour ; & combien est deplorable nôtre lâchetè , & nôtre froideur , de nous , qui nous vantant de le croire, servons si mal & si imparfaitement un Dieu, qui nous a tant aimez. Il a fait pour nôtre salut des miracles inouis au monde ; qui ont étonné toute la nature depuis le haut des cieux jusques aux profondeurs de la terre. Et nous que faisons nous pour sa gloire ? Chers Freres , il est difficile de le dire ; & il seroit sans doute bien plus aisè de remarquer dans nôtre vie ce qui est propre à faire blasphemer son nom, que d'y treuver ce qui est capable de le glorifier. Sera-ce donc pour neant, qu'il aura déployè sur nous tant de

graces

graces & de lumieres? Son Christ fera-t-il mort & ressuscité pour nous en vain? & la voix de ses Apôtres aura-t-elle percé tant de lieux, & tant de siècles pour venir frapper nos oreilles inutilement? Sa sainte providence ne recueillira-t-elle aucun fruit de tant de soins, qu'elle a eus de nous? de sa parole, qu'elle a conservée pure au milieu de nous, & des Sacremens, avecque lesquels elle nous en a encore tout freschement scellé la predication? A Dieu ne plaise, Freres bien-aimez, que nous nous rendions coupables d'une si horrible ingratitude, que sa justice enfin ne scauroit laisser impunie, quelque forte & ardente que soit la passion de son amour pour nôtre salut. Que les rayons de son Soleil de justice, qui luisent depuis si long-temps sur nous, amollissent donc enfin la dureté de nos cœurs; & que nôtre reconnoissance réponde à ses benefices. Il nous presente la remission de nos pechez & son salut en Iesus Christ; mais il nous demande pour en jouir la foy & la repentance; & il n'est pas possible de recevoir ce qu'il nous offre sans faire ce qu'il nous ordonne. Obeïssons lui donc une bonne fois, & renonçant

380 *De la Resurr. du Seigneur* IESVS.
nonçant chacun à son pechè, vivons &
mourons à ce grand Sauveur, qui est
mort & ressuscité pour nous; afin qu'a-
pres avoir eu part au merite de sa mort,
& à l'efficace de sa resurrection, nous
l'aions aussi un jour à sa gloire. AMEN.

DE LA